

Pierre Brochand (ex-patron de la DGSE) sur les émeutes : « On peut évaluer entre 100.000 et 200.000 le nombre d'émeutiers » ; « Rien de comparable...



Article rédigé par *Fdesouche*, le 09 juillet 2023

Source [Fdesouche] : ENTRETIEN EXCLUSIF – Après les émeutes, «le pronostic vital du pays est engagé», affirme l'ancien directeur général de la DGSE au *Figaro Magazine*.

Pierre BROCHAND : (...) «L'interdiction», à savoir la fermeture des frontières au nom du principe de précaution (la voie polonaise), n'a jamais été sérieusement envisagée chez nous, les frères jumeaux de l'humanisme et de l'économisme se donnant la main pour y veiller. (...)

Si nous en sommes arrivés là, c'est aussi, et peut-être surtout, en raison de l'idéologie dominante, qui a justifié et même glorifié, l'immigration de peuplement massive, subie depuis un demi-siècle.

(...) En termes d'amplitude, les statistiques officielles donnent à penser – aux historiens de le vérifier – que rien de comparable ne s'est produit dans les villes françaises depuis la Révolution de 1789 ou, au minimum, les semaines ayant suivi la Libération. En particulier, on ne peut être qu'effaré par l'extraordinaire prolifération de la dimension délinquante, sorte de jaillissement paroxystique de la surcriminalité endémique des diasporas. Malheureusement, ces informations taisent le nombre de protagonistes, que l'on peut évaluer très approximativement entre 100.000 et 200.000 personnes (en appliquant le ratio optimiste de 1 % aux effectifs appréhendés chaque nuit). Estimation au doigt mouillé, mais qui permet, au moins, de mettre en doute le cliché rassurant de «l'infime minorité».

(...) Un deuxième caractère inédit est la propagation des troubles dans les très petites villes de province, jusque-là tranquilles, reflet inquiétant de la dissémination de l'immigration sur l'ensemble du territoire, parfois à l'instigation des pouvoirs publics.

(...) Pour ma part, je qualifierai la présente catastrophe de «soulèvement ou révolte contre l'État national français, d'une partie significative de la jeunesse d'origine extra-européenne présente sur son territoire». Avec, pour enjeu principal, le monopole de la violence légitime sur ce même espace. Formulation certes alambiquée, mais qui me paraît décrire, au plus près, le stade de décomposition auquel nous sommes parvenus. En attendant mieux.

(...) C'est pourquoi l'accusation de «racisme» est la clé de voûte du système, lequel se ramène à la mise en examen permanente du peuple français, que des «indices graves et concordants» chargent de tous les malheurs de la terre: guerres mondiales, colonisation, génocide juif, réchauffement climatique, indifférence aux noyades, etc.

Le but est de confiner les mentalités dans le très étroit couloir de pensée, défini par l'État de droit (autre appellation de la SDI), dont il est la condition nécessaire, encore qu'insuffisante, de la viabilité. Ainsi, pour empêcher les «dérapages» et les franchissements de lignes jaune ou rouge, hors du corridor, a été mise en place une peine de mort sociale, moins douloureuse que celle physique mais tout aussi effective, infligée aux seuls réfractaires à la xénophilie obligatoire.

[Lire la suite](#)

09/07/2023 01:00